EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Serge GODARD, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Monique BONNET à Philippe GORCE, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Michel FANGET à Christine PERRET, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Eric SEVRE à Alain MARTINET, Bruno SLAMA à Grégory BERNARD**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 2. Monsieur Alain LAFFONT (détenteur du pouvoir de Monsieur Jean-Michel DUCLOS) donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
A partir de la question n°8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 24

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Nous disposons au budget primitif 2011 d'un crédit destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles de 27 650 €. Il est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

LYCEE AMBROISE BRUGIERE : 4 500 €

Cet établissement scolaire souhaite, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance d'Ambroise Brugière, organiser un concours en vue de réaliser une œuvre plastique rappelant le parcours engagé de cette personnalité locale, Député et Adjoint au Maire. L'œuvre réalisée serait ainsi installée dans l'enceinte du lycée et servirait de support à des projets scolaires. Elle pourrait ainsi être inaugurée au printemps 2012.

Une aide complémentaire de 4 500 € sera proposée en 2012 lors d'un prochain Conseil Municipal sur présentation de justificatifs.

ASSOCIATION « ZOOOUM » : 3 000 €

La Ville inaugurera à l'automne un nouvel espace au sein des locaux de la Diode qui sera mis à disposition d'un collectif de 12 compagnies chorégraphiques rassemblées au sein de l'Association « Zoooum ». Cet espace a ainsi pour objectif de :

- proposer un espace de travail adapté et spécifique à la danse
- favoriser les échanges artistiques entre les compagnies
- contribuer à leur structuration et à leur développement

Ce nouveau studio, utilisé de façon mutualisée par les compagnies, a été conçu comme un espace de travail.

Il se compose :

- d'une grande salle de 120 m²
- d'une salle d'échauffement
- de deux bureaux administratifs
- d'un foyer/salle de réunion
- d'un vestiaire, de sanitaires.

Il est proposé à votre commission d'accorder une aide exceptionnelle de 3 000 € afin de participer à l'équipement de cet espace.

ASSOCIATION DIOCESAINE DE CLERMONT (PAROISSE NOTRE DAME) : 10 000 €

Cette paroisse vient d'engager un programme de travaux d'urgence sur l'Eglise Saint Genès des Carmes sur la façade ouest de l'édifice visant à résorber d'importants désordres.

Le budget global de cette opération a été estimé à 74 000 € TTC. Cet édifice étant inscrit à l'inventaire des monuments historiques, un plan de financement impliquera les différents collectivités territoriales concernées.

Il convient de signaler que cette église est fréquemment utilisée pour accueillir des programmations culturelles comme celles du Centre Lyrique d'Auvergne, du Chœur Régional et du Conservatoire.

ASSOCIATION LA BOUCHE INC : 1 000 €

Cette association a coordonné la mise en œuvre d'une tournée du groupe de musiques actuelles « Subway » qui a été organisée en Asie du 30 septembre au 14 octobre dernier en partenariat avec l'Alliance Française. Ce groupe a ainsi pu assuré des concerts dans différentes villes comme Jakarta, Manille Hanoï…

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DES AFFAIRES CULTURELLES DES GRANDES VILLES ET DES AGGLOMERATIONS DE France : 1 500 €

L'association des directeurs des affaires culturelles des grandes villes et agglomérations de France (ADAC-GVAF) vient d'établir son siège à l'adresse professionnelle de son Président, Monsieur Robi Rhebergen, Directeur du Développement Culturel de Clermont-Communauté, jusqu'à la fin de son mandat, fin 2013. Composée de 80 directeurs des affaires culturelles, l'association désormais clermontoise, a pour objet de favoriser les échanges et rencontres régulières entre ses membres, et d'améliorer leur visibilité dans les relations avec d'autres villes au plan national, européen et international. Elle souhaite mettre en place un Intranet dès cette année, puis créer un site Internet l'an prochain, afin de diffuser plus largement les travaux réalisés sur les politiques culturelles. En 2013, elle envisage de créer une manifestation nationale à Clermont-Ferrand.

A travers les actions que l'association mènera pendant trois ans, la Ville pourrait bénéficier de retombées positives en terme d'image.

ACTUEL THEATRE : 2 000 €

Le bilan de la saison passée de la compagnie « Actuel théâtre » est positif.

De nombreux spectacles ont été proposés au Théâtre des Trois Raisins et le public a répondu présent. L'association continue toutefois de supporter des frais importants, la petite jauge de l'établissement permettant seulement de couvrir les charges artistiques.

L'aide municipale prend en compte une part du fonctionnement général et reconnait la qualité globale d'une animation culturelle exigeante au cœur de la Ville.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 novembre 2011

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI